



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES  
ET DES ANCIENS  
COMBATTANTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**NOTE AUX RÉDACTIONS  
DU MINISTÈRE DES ARMÉES  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

Paris, le 6 février 2026

**Salon international de l'agriculture 2026 : les équipes cynotechniques de l'armée de l'Air et de l'Espace à la rencontre du public**

- Les équipes cynotechniques de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) participeront au podium d'animations « Chiens et chats » du Salon international de l'agriculture, au pavillon n°4 du parc des expositions (Paris, porte de Versailles), du 21 février au 1er mars 2026. Des démonstrations dynamiques seront présentées chaque jour au grand public.
- Les aviateurs maîtres-chiens et leurs équipiers canins tiennent une place particulière au sein des opérations de l'AAE, en assurant la protection de sites sensibles ou des missions d'assaut dans des environnements très divers.
- La filière sélectionne et forme régulièrement de nouveaux maîtres-chiens et équipiers maîtres-chiens, recrutés au niveau national ou localement sur les bases aériennes.

**Un large panel de compétences pour une action sur mesure**

Engagées au sein des escadrons de protection et des Commandos parachutistes de l'Air (CPA) n°10, 20 et 30, les équipes cynotechniques de l'AAE couvrent l'ensemble du spectre opérationnel. Au sein d'un groupe d'intervention, sur le terrain, le chien apporte un atout opérationnel incontestable. L'intégration d'un maître-chien et de son équipier canin permet de développer la capacité d'action des fusiliers commandos.

Avec leurs chiens entraînés à la patrouille et au mordant, les équipes cynotechniques assurent au quotidien des missions de dissuasion, de détection et d'intervention pour la protection des personnes, des aéronefs, des matériels et des bases aériennes, en métropole comme en opérations extérieures. Certaines participent à des opérations des forces spéciales, avec des capacités de projection et d'intervention propres à l'environnement aéronautique.

Grâce à « Air Fusco Combat 2025 », un plan d'actions visant à adapter les capacités des fusiliers et des commandos parachutistes de l'Air à l'évolution des menaces et des environnements d'engagement, les équipes cynophiles bénéficient d'équipements modernisés (par exemple, le harnais militaire tactique K9 ou le système ARCANE pour les sauts opérationnels à très haute altitude sous oxygène). En parallèle, l'AAE modernise ses infrastructures (chenils) et développe, en lien avec le Service de santé des armées (SSA), des approches innovantes contribuant à la préservation des capacités physiques et opérationnelles des chiens.

## **Le chien, frère d'arme**

Les maîtres-chiens de l'AAE suivent une formation de spécialité exigeante de 4 semaines en plus de leur formation militaire de base et de leur formation professionnelle de fusilier commando. Cette formation initiale se poursuit ensuite pour chaque binôme maître / chien avec des formations et entraînements réguliers pour l'acquisition et le maintien des qualifications. Celles-ci reposent sur une relation fondée sur la confiance, l'apprentissage progressif et l'attention portée au bien-être de l'animal.

Au sein de l'AAE, spécialisés en aérocordage, en aérolargage ou dans l'aide à la recherche et à la détection d'explosifs, les binômes maîtres / chiens conjuguent expertise technique et forte complémentarité. Intégrés comme membres à part entière des groupes d'action

et des patrouilles, les chiens sont des partenaires opérationnels à part entière, dont l'engagement est régulièrement reconnu et symboliquement récompensé par la remise de décorations militaires sur le front des troupes ou encore l'attribution de trophées canins « Chiens Héros ».

## **Chiffres clés**

L'AAE compte environ 550 maîtres-chiens et 640 chiens, bergers malinois essentiellement. Ils sont déployés au sein de 20 escadrons de protection (dont trois hors métropole), des trois Commandos parachutistes de l'Air (CPA) et du Centre de formation cynotechnique de l'AAE.

Les chiens sont répartis en cinq spécialités : l'aide à la détection de stupéfiants (ADNH, 81%), l'aide à la recherche et à la détection d'explosifs (ARDE, 9%), le pistage (1%), l'aide à la recherche de substances dangereuses (ARDS, 1%).

Il existe également une spécialité spécifique : le chien d'assaut. Exclusive au CPA 10, unité des forces spéciales, cette dernière dispose d'une double capacité (ADNH/ARDE ou assaut/ARDE).

## **Dispositions pour les médias**

Dates et heures des démonstrations dynamiques des équipes cynotechniques de l'AAE :

Samedi 21/02 : 11h30 - 12h00

Lundi 23/02 : 13h30 - 14h00

Mardi 24/02 : 13h30 - 14h00

Vendredi 27/02 : 12h - 12h30

Samedi 28 : 10h30 - 11h00 et 15h00 - 15h30

Dimanche 01/03 : 13h30 - 14h00 et 17h00 - 17h30

### **Contacts médias**

Service d'informations et de relations publiques de l'Air et de l'Espace

[sirpat.presse.fct@def.gouv.fr](mailto:sirpat.presse.fct@def.gouv.fr)

09 88 6815 50

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15